Le petit saint-montais

Proverbe gascon

Arrðs de printemps per l'èrba qu'es hems.

Traduction:
Rosée de printemps pour l'herbe vaut du fumier.

Trimestriel
Foyer Rural
SAINT-MONT
N° 91
Printemps 2018

Billet d'humeur

Il est très agréable et bon pour la santé de marcher. Souvent je me promène dans les chemins de la commune, sur les bords de l'Adour. Le plaisir est au rendez vous mais il arrive que je sois énervée par un spectacle affligeant : quand je vois dans un fossé 3 bouteilles de gaz, des cageots, des ustensiles de cuisine et autres objets divers. Quant aux bouteilles en plastique et aux canettes, c'est en permanence ! Alors, je les récupère dans un sac !

Pourquoi déverser, en catimini, ces déchets dans un fossé alors que la déchetterie de Riscle nous offre une solution ?

Trier pour recycler est un acte civique. Savez vous que le Gers ramasse 18 000 tonnes de produits recyclables par an ?

Deux exemples de recyclage : les bouteilles en plastique deviennent d'autres bouteilles, des stylos, des couettes, des tubes de dentifrice etc… Avec 27 bouteilles on fait un pull en laine polaire. Et avec 700 canettes on fait un cadre de vélo.

Ces déchets recyclés sont autant de matière première qui ne sera pas achetée, souvent à l'étranger.

Sans recyclage notre belle planète bleue sera bientôt submergée d'immondices. Quand vous ferez du vélo, pensez y, quand vous vous promènerez dans la campagne, aussi !!

Régine Chapel

La Fête du Vin 2018

Cette année encore nous allons fêter le vin de Saint Mont les 24 et 25 mars prochain

Nous comptons sur tous les bénévoles pour que ces 2 jours soient exceptionnels et nous espérons un temps très favorable.
Nous vous rappelons que nous aimerions que tous les habitants de Saint Mont soient costumés.

Nous mettons à votre disposition des costumes que nous vous prêtons. Pour les avoir téléphonez au 06 14 47 70 81 ou 06 89 30 56 38

Au sommaire

- Nouvelles de A à Z — page 2
- La Vie du Village — pages 3 à 16
- Conseil Municipal — pages 17 à 22
- St Mont sous la neige — page 23
- Agenda — page 24

Nouvelles en bref de A à Z

Comme carte grise

Depuis le 6 décembre 2017 les mairies ne sont plus habilitées à réaliser des cartes grises. Vous pouvez en faire la demande de chez vous par internet. Si vous n'avez pas de PC vous pouvez vous adresser à la « Maison de services » qui est située à la poste de Riscle 05 62 69 87 31

Comme carte d'identité :

Les cartes d'identité ne peuvent se faire ou se renouveler que dans les mairies de Nogaro ou de Plaisance. Pour un renouvellement vous devez vous munir de 2 photos, ainsi que d'un justificatif (facture d'eau ou d'électricité moins d'un an….)ainsi que de l'ancienne carte d'identité. Pour une création, il faut en plus un acte de naissance

Comme conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu les mercredi, 7 mars, le 4 avril à 20h30 (heure d'hiver oblige !) et le 2 mai.

Dcomme défibrillateur.

A l'entrée du foyer rural (dans le sas) un défibrillateur est installé afin d'être utilisé en cas de problème cardiaque. Pour toute urgence, une notice est jointe dans la boîte qui explique son fonctionnement.

Pcomme Pacs.

A partir du mois de décembre 2017, la mairie pourra unir les personnes par le PACS (avant ce n'était possible qu'en préfecture)

Rcomme rappel

N'oubliez pas d'acheter la carte du foyer rural 2018. Vous pouvez vous la procurer auprès de votre nouveau point-service à la maison des associations. (prix de vente : 10 € par an et par famille).

Rcomme recensement :

Depuis le 1er janvier 1999 tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Le Réveillon

Comme chaque année le Foyer a organisé le réveillon du 1er de l'An. Tout d'abord les préparatifs dont vous pouvez voir quelques photos puis la soirée elle-même.
Une très bonne ambiance grâce à notre DJ local, Jean-Pierre, ainsi qu'un menu délicieux.
Bravo à tous les bénévoles pour la réussite de cette soirée.

Les Voeux du Maire

Michel Petit, maire de Saint Mont, a présenté ses vœux le dimanche 7 janvier dernier. Lors de ses vœux une collation était proposée aux personnes présentes. Michel Petit en a profité pour présenter certains des nouveaux arrivants qui habitent au nouveau lotissement à Boutillet : Marie-José Hernandez (1), Alain Tollis (2), et Valérie Marquet.(3) Il a remercié aussi Ghislaine Damblat, secrétaire de mairie, et Daniel Dezorthes employé municipal(4)

La SPSM

Le spectacle de Catherine Laborde

Nous avons eu le grand plaisir de recevoir gracieusement Catherine Laborde qui nous a fait son "chaud météo" le 27 janvier.
Un nombreux public a participé à une soirée d'échanges et de confidences dans une bonne ambiance. La soirée s'est poursuivie autour d'un verre et d'une pâtisserie offerte .

Un très bon moment convivial qui nous fait dire que tout ce que font les adhérents et les bénévoles n'est pas vain, que nous devons poursuivre nos efforts pour atteindre notre but .
Merci aux St Montaises et aux St Montais de bien vouloir continuer à nous aider pour que notre belle église Saint Jean-Baptiste retrouve sa splendeur et sa superbe d'antan.

Après-midi récréative

Merci aux nombreux sympathisants de notre association SPSM pour leur présence et leur participation à cette première après midi récréative (le 18 février dernier). Nous avons passé une super bonne soirée à déguster des tapas salées et sucrées mitonnées par nos chers adhérents. Prochaine après-midi récréative le 11 mars après le concert «Chœur à cœur».

Prochaines activités :

11 mars 2018 à 16 heures : concert à l'église de chants religieux «Chœur à cœur» suivi d'une soirée tapas au foyer.

24/25 mars : stand SPSM pour la fête du vin .

14 avril à 20h30 au foyer : François Grand-Clément nous conte les fables de La Fontaine (revisitées). Entrée 9 €.Le verre de l'amitié vous sera proposé à l'issue du spectacle.

A très vite pour nos prochaines rencontres.

La Poule au Pot

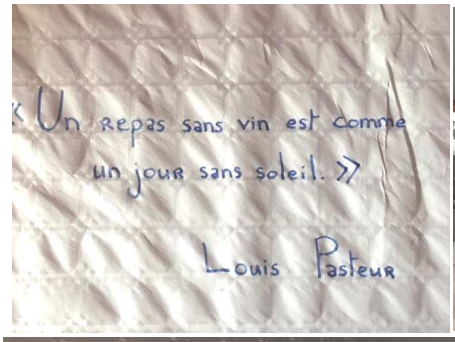

Le 24 février dernier nous avons dégusté une poule au pot « fantastique » grâce à Dominique. L'animation et les jeux étaient proposés par Thierry Dauga, grand professionnel.
Nous avons passé une très bonne soirée et donc nous espérons nous retrouver l'année prochaine.

Tournoi de Basket

Une nouvelle fois Riscle organisait le tournoi de basket de Noël.
Une équipe «Saint Mont» était engagée. Nos joueurs n'ont pas démérité et se sont placés à la 4ème place.
D'autres saint-montais et saint-montaises étaient engagés dans différentes équipes

Un grand bravo à tous ces joueurs !!! et un grand merci à tous ceux qui sont allés les encourager !!!

Le Repas de la Chasse

Un peu plus de 100 personnes sont venues ce samedi 4 mars pour déguster un repas concocté par les épouses des chasseurs.
Repas très apprécié par tous les convives. Voici quelques photos ci-dessous.

Remerciements

Je remercie les habitants du village qui m'ont TOUS très bien reçue… sauf 2 !

Les réponses ont été données au 2/3 par internet, ce qui, pour l'INSEE est positif.
Notre village compte 297 habitants, plus 22 résidents aux Charmettes. Il y a 186 maisons, dont 23 résidences secondaires et 17 maisons vides ou à vendre.
Le prochain recensement aura lieu en février 2023

Régine Chapel.

Sortie Hautacam

Le foyer organisait une sortie raquette le dimanche 4 février à Hautacam. Le beau temps du matin nous a permis de marcher en raquettes (jusqu'à 6/7 kms pour les plus courageux).
Certains ont pique-niqué à l'abri de la neige pendant que d'autres profitaient de bons petits plats du restaurant.
Bataille de neige, luge, luge sur rail, furent les activités de l'après midi.

Journée conviviale dans la joie et la bonne humeur.

Fabrice Courtade

Boutique Vignerons du Saint-Mont

Les dernières nouvelles de votre boutique Vignerons du Saint Mont avec dès mars nos offres de printemps...

Première quinzaine de février, nous vous ouvrions notre cœur. Vous pouviez trouver dans notre espace dégustation/vente plusieurs idées cadeaux pour votre Valentin ou Valentine.
Ainsi que quelques douceurs comme le miel Little Bee de Nicolas Bianchi ou le jus de raisin d'Eric Labat.

Si vous n'avez pas eu l'occasion d'en profiter, pas d'inquiétude la Saint Valentin revient tous les ans!

Le mois de février est maintenant terminé, notre cœur ne s'affiche plus en vitrine mais reste bien ouvert! Alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre pour vos cadeaux de fêtes des mères, des pères, les anniversaires, baptêmes, mariages…

Nous allons d'ailleurs dès fin mars vous proposer une nouvelle gamme de coffrets en bois pour gâter vos proches!

Chaque mois, nous vous proposons des offres promotionnelles sur une sélection de produits. Nous organisons aussi régulièrement des jeux concours qui peuvent vous permettre de découvrir des produits locaux ou des événements culturels (concerts, spectacles…).
Enfin si vous ouvrez chez nous un compte fidélité, chaque euro dépensé vous permet d'acquérir des points cadeaux (voir modalités en boutique). Le meilleur moment pour découvrir toutes ces possibilités: c'est Saint Mont Vignoble en Fête qui se déroule cette année les 23, 24 et 25 mars. Vous aurez alors un aperçu de l'ensemble des activités que l'on peut vous proposer toute l'année sur inscription telles que les visites de nos installations, les ateliers pour réaliser vos propres cuvées, les dégustations ludiques à l'aveugle, les expositions d'art (photographies, sculptures, peintures…). Alors venez nombreux partager notre passion et n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

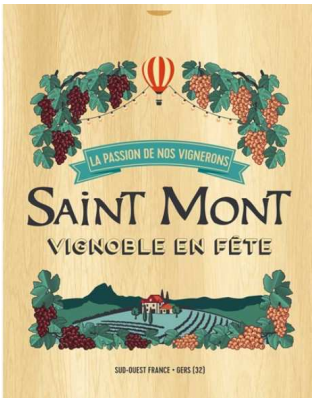

Morgane, Patrick et Dominique
vous accueillent du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
ainsi que le dimanche et les jours fériés de 14h à 18h
Espace vente Dégustation des Vignerons du Saint Mont
101 rue Bernard Tumapaler 32400 Saint Mont
05 62 69 69 50 / stand.saintmont@plaimont.fr

Les travaux dans le village

Toute une équipe de bénévoles travaille tous les soirs à partir de 17h30 pour remettre en état la nouvelle maison communale.

Voici quelques photos, donc vous imaginez le chantier !!!

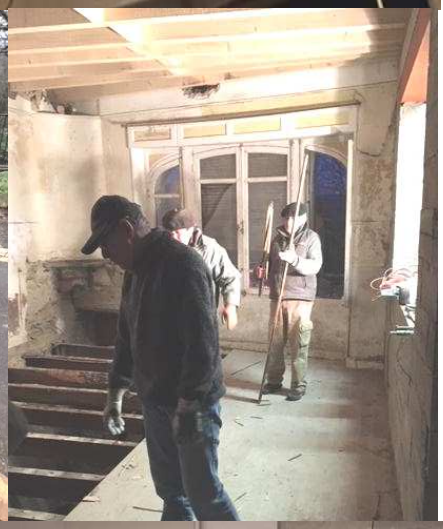

Les travaux dans le village (suite)

En résumé, il ne restait de la maison, (future maison des associations) que les 4 murs et la toiture.
Cette nouvelle maison des associations sera inaugurée au printemps.

La Vie du Village

Ce début d'année, Alice Douat nous a quittés à l'âge de 94 ans, rien ne laissait présager son départ si précipité. Alice a beaucoup travaillé à la scierie, mais aussi employée de ménage. Alice était très discrète mais combien sa gentillesse nous touchait et combien nous avions plaisir à aller boire un café avec elle. Elle s'intéressait à tout, la politique, toutes les actualités, mais aussi le rugby. Elle aimait beaucoup le jardin et les fleurs qui étaient sa passion. Et ses grandes compagnes ces dernières années étaient les poules et les chats. Elle aussi a eu de la chance d'être entourée de sa fille Marie Rose qui l'a chouchoutée jusqu'au dernier moment à la maison. Nous adressons à Marie Rose, Jo et à toute sa famille dans la douleur nos condoléances les plus chaleureuses.

Kléber Beaudu a eu la douleur de perdre sa sœur qui aussi est partie subitement à l'âge de 73 ans.
Nous partageons leur peine et adressons à Kléber, Antoinette Beaudu et leurs enfants nos condoléances attristées.
Josette Courtade

Jean Pierre Ducéré vient de nous quitter à l'âge de 63 ans le 24 janvier 2018 La famille, les voisins, les employeurs, les amis l'ont accompagné. Notre soutien lors de sa maladie, notre présence, les mots, les fleurs et autre, sont les témoins de notre affection pour Jean-Pierre.
Aline Dubos

A 63 ans, après avoir lutté courageusement pendant plusieurs mois contre la maladie, Jean-Pierre Ducéré vient de nous quitter. Jean-Pierre est né au village qu'il n'a jamais quitté. Jean Pierre était très discret mais combien gentil et toujours prêt à rendre service à tout le monde et surtout s'il s'agissait de mécanique. Il a beaucoup travaillé, mécanicien, bûcheron, ouvrier agricole. Ses grandes passions, la chasse, mais aussi les champignons, les premiers qui poussaient étaient pour lui, il nous le disait afin que chacun en profite il aimait aussi la pêche et la pétanque qu'il pratiquait avec ses copains de Saint Mont (ils se reconnaîtront).
C'est une foule nombreuse de la famille, de voisins et d'amis qui l'ont accompagné, témoignant ainsi de l'estime dont il bénéficiait. Il laisse dans le désarroi ses fils Gilles et Nicolas.
Nous adressons nos chaleureuses condoléances à ses enfants, Aurélie et sa famille, ses amis qui l'ont bien aidé. *Josette Courtade*

Nous avons aussi une pensée émue pour Marc Ducournau et sa famille qui vient de perdre son papa. Nous leur présentons toutes nos condoléances.

La Vie du Village

Nous venons d'apprendre le décès de Jean Aliès survenu le 11 février à Fontenay sous Bois. Il avait 83 ans La famille Aliès passait leurs vacances à Saint Mont depuis de nombreuses années, dans leur chalet, route de Riscle. Sa passion était la chasse, il connaissait bien les rives de l'Adour, participait au concours de pêche du mois d'Août. C'était un fidèle lecteur du Petit Saint Montais. Nous adressons nos condoléances les plus chaleureuses à ses enfants et petits enfants, Dominique et Michel, Audrey et Eric et leur famille, que nous voyons régulièrement à Saint Mont.
Josette Courtade

Nous avons appris aussi le décès de Madame Thérèse Lacoste la maman de Roger Lacoste.
Nous présentons toutes nos condoléances à Sylvie et Roger Lacoste ainsi qu'à leur famille.

La Vie du Village

Il y a quelques semaines, vous avez pu voir dans les rues du village et alentours des chars, des militaires armés. C'était un exercice d'entrainement de l'armée de l'air. Les militaires dormaient au foyer. Voici quelques photos.
«Ils m'ont expliqué que eux jouaient les méchants et qu'ils attendaient les gentils. Ces derniers devaient être les anglais ou américains installés à Barcelonne. Hier soir 13 février à la boucherie du village ils avaient du mal à se faire comprendre !!» Régine Chapel.

Les Joyeux Compagnons

Vendredi 16 février dernier avait lieu la rencontre belote car nous ne pouvons pas l'appeler concours, tant ces soirées ont été très chaleureuses.

Moins de monde que d'habitude dû à un changement de date par rapport au calendrier belote qui est établi au mois de septembre. (Il était prévu le vendredi 23 février dernier week-end de février).
Prochaine rencontre le vendredi 25 mai.

Josette Courtade

Les Joyeux Compagnons

Compte rendu Assemblée Générale du Jeudi 25 janvier 2018

Nous avons le plaisir d'accueillir : Julien Castaing qui représente M. Lucat Jean Jacques, Président de la Fédération Départementale, Jacqueline Jacomin Administrateur, Départementale, qui ont bien voulu honorer notre association de leur présence et Michel Petit Maire de Saint Mont.

Nous aurons une pensée pour Jean Marie Jégun qui nous a quittés cette année. Il a été le fondateur du club de St Mont en 1986, en reconnaissance de la création du club, de tout le travail qu'il a effectué afin de faire vivre le club, du soutien qu'il a assuré depuis de nombreuses années, nous l'avions nommé Président d'Honneur en 2014.

La secrétaire, Fabienne Caire fait le compte rendu des Activités de 2017

André Lepelletier, trésorier présente le rapport financier de l'exercice 2017

Josette Courtade, Présidente, présente le Compte Rendu Moral de l'Année 2017.

Une année qui se termine avec beaucoup d'activités, grâce à l'implication de vous tous. Des points forts : Une sortie au Pays Basque, très appréciée puisque le club avait pris en charge une bonne participation pour ses adhérents, l'atelier Mémoire.

Des rencontres chaleureuses et conviviales avec des divertissements divers au niveau du village avec une grande participation des adhérents, cela permet des rencontres intergénérationnelles.

Renouvellement des administrateurs : ils sont tous renouvelés à l'unanimité.

Le bureau est reconduit avec Gérard Viaud au poste de secrétaire en remplacement de Fabienne Caire.

Gym : Stretching Postural tous les jeudis à 9 h 30 et à 10 h 45 deux cours assurés par Thierry Barthère

Atelier dentelle et Hardanger : tous les jeudis après midi de 14 h 30 à 17 heures
Tous les 1er mardi du mois : loto mensuel au foyer

Séance de généalogie : tous les deuxième mardi du mois de 14 h 30 à 16 heures 30

Les Joyeux Compagnons (suite)

Informations :

Cotisations restent inchangées soit 13 €.

Solidarité Madagascar : Penser à commander les boîtes de gâteaux auprès de Josette Courtade

Julien Castaing : Julien insiste sur la réalisation d'un **listing informatique** départemental des adhérents afin d'effectuer des cartes d'adhérents pour 2019. Pour St Mont il est établi.
Il Informe les adhérents de l'achat **de tablettes adaptées** à un prix raisonnable et il pourrait être organisé des **ateliers informatiques** afin d'aider toutes les personnes qui le souhaiteraient.

Journée Prévention Perte Autonomie le mardi 30 janvier - matinée : base de premiers secours - vers 11 h un conseiller de Présence Verte vient présenter ses solutions pour votre sécurité. – repas pris en commun - après midi risques domestiques. Journée gratuite organisée par la Croix Blanche.

Une journée **Prévention Routière** aura lieu le 16 juin à Barcelonne. On peut s'inscrire déjà.

Jacqueline Jacomin Présente les **diverses manifestations départementales** et l'importance d'y participer : Assemblée générale, dictée, concours de pétanque, concours de belote, fête du printemps de la Fédération, après midi récréative.
Elle donne des informations sur les **voyages** proposés par la Fédération Départementale et Nationale, en lien avec l'ANCV.

Monsieur le Maire et Président de la Communauté de Communes nous remercie de l'invitation, nous donne diverses informations concernant les personnes âgées, les aides possibles pour le maintien à domicile. Il nous informe également d'ateliers qui se mettent en place au CCIAS Armagnac Adour à Riscle à raison de 5 séances.
Il souhaiterait qu'il y ait des activités qui soient faites avec et dans la NOUVELLE EPHAD qui démarre à Riscle.

La présidente clôture cette Assemblée et vous invite à manger la galette des rois, ainsi que les friandises accompagnées de Pacherenc.

Manifestations :

Vendredi 16 Février 2018 : Concours de belote en partie de 4 à Saint Mont

23, 24 et 25 Mars 2018- Fête du Vin

Samedi 07 Avril à 14 h 30 – Dictée à Projan

Dimanche 8 avril à 12h30 repas au foyer de Saint Mont

Jeudi 26 Avril 2018 - Fête 32 du Printemps à Auch :

Fête des Fleurs Ascension 10 Mai. Nous ne savons pas encore le sujet.

Mardi 22 Mai Concours de Pétanque à Jégun

Vendredi 25 Mai 2018 : Concours de belote en partie de 4 à St Mont

Veuillez noter la date de la transhumance le jeudi 20 septembre

Les Joyeux Compagnons (suite)

Journée Prévention, Perte Autonomie

Ce 30 janvier 2018, le club « Les joyeux Compagnons Saint-Montais » de Saint-Mont accueille cette formation, grâce à l'organisation de la présidente Josette Courtade et Julien Castaing, vice-président de la Fédération Départementale et administrateur pour l'Interclubs du Val d'Adour.

Ce sont 24 adhérents qui ont participé à cette journée. Nous avons commencé la journée avec le café ses viennoiseries et ses petits gâteaux.

La Fédération du Gers de Générations Mouvement a engagé un programme de sensibilisation aux adhérents de ses clubs concernant la Prévention de la Perte d'Autonomie (PPA) pour les Aînés. C'est la Croix Blanche qui assure cette formation

Sécuriser, surveiller, alerter et agir sont les thèmes développés dans les journées de formation prévues au niveau de chaque club. Trois pôles sont développés dans ce projet relatif à la prévention :

Le matin :**Les gestes de premiers secours tournés vers la perte de l'autonomie :** Alerter, Sécuriser, Surveiller, Agir, se servir d'un défibrillateur,

Un conseiller de Présence Verte est venu nous présenter les différentes solutions qui peuvent nous sécuriser : téléassistance à domicile, activ'dialogue, téléphone mobile

Le repas était pris en commun avec les moniteurs, au foyer, ce qui permettait à chacun et chacune d'échanger sur la séance du matin

L'après midi : Les risques domestiques et les solutions : Rester prudent en toute circonstance. **La prévention des chutes et apprendre à se relever** Une journée très riche de conseils, avec les questions réponses nous avons beaucoup appris, puisque les moniteurs étaient là pour informer. Nous les remercions et peut-être faire une autre journée si d'autres adhérents étaient intéressés.

Une brochure a été conçue à cet effet avec la collaboration de « La Croix Blanche » en tant que préventeur qui également a été retenu pour assurer la formation. Les agents de la « Croix Blanche » (Robert Dupouy, Président bénévole et Ismérie Baysse, monitrice) se déplacent dans tous les clubs de Générations Mouvement du département pour des séances d'une journée pour un public de 25 personnes en moyenne.

Pour mémoire :
L'objectif ambitieux de cette action est de toucher 50% des adhérents (soit 4000 séniors) des clubs de la Fédération de Générations Mouvement du Gers afin de les **sensibiliser aux attitudes positives à adopter pour rester le plus longtemps possible chez soi**.

En direct du conseil municipal

Mercredi 13 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le treize décembre et à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel PETIT, Maire. Nathalie LAPORTE a été désigné secrétaire de séance. La secrétaire, Ghislaine DAMBLAT, assistait à la séance.
Toutes les délibérations, où le vote n'est pas précisé, ont été prises avec les votes suivants :

Délibération pour l'achat d'une parcelle au village

Monsieur le Maire présente un plan du village et signale qu'une parcelle jouxtant la Promenade, au cœur même du village, est en vente. Il propose que l'ensemble (promenade et parcelle AR 235) puisse constituer un jardin public. Cette parcelle appartient à trois personnes et un acquéreur (à titre privé) s'est déjà positionné.
Monsieur le Maire informe l'assemblée de la mise en vente de la parcelle AR 235 sise au cœur du village pour une superficie de 273 m².
Puis il présente le plan et les intérêts pour la commune d'acquérir cette parcelle :
création d'un jardin public ;
espace pour les animations dans le cœur du village historique.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide : de faire une offre pour cette vente ; d'autoriser M. le Maire à négocier cet achat avec les propriétaires ; de transformer après achat cette parcelle en jardin public ; d'autoriser M. le Maire à signer tous documents pour finaliser cette offre.

Travaux à l'église 2ème tranche (appel d'offre lancé)

M. le Maire informe l'assemblée que l'appel d'offres a été lancé pour la deuxième tranche. Il s'agissait de dématérialiser cet appel d'offre sur deux plateformes. Marchés On Line et B.O.A.M.P. ont été choisis. Monsieur CALMETTES de la DRAC, dans sa mission d'assistance à maitrise d'ouvrage, a préparé et mis en ligne le dossier. Le Maire a souhaité que le temps de réponse soit augmenté d'au moins 8 jours, étant donné que cet appel d'offre tombe au milieu des fêtes de fin d'année.
Puis, il reprécise les travaux de cette tranche concernant la façade Ouest ou portail et les chevets, ainsi que la toiture de la nef. Pour la façade, il s'agira d'un enduit avec une imitation des joints. Le dossier est présenté à l'ensemble des conseillers.
Il donne rendez-vous à la commission d'appel d'offre fin janvier 2018 pour ouverture des plis.

Travaux à la maison communale

M. le Maire a fait envoyer les devis aux entreprises. Puis il donne la parole à Jean-Pierre JEGUN. Ce dernier présente les travaux déjà réalisés. Il s'agit des étages supérieurs. Le plancher, les cheminées ont été démolis et les gravats ont été évacués. Puis, après avoir opéré un changement de poutre (récupération sur un ancien emplacement), les solives ont été posées. La suite des travaux prévoit la pose du plancher avec une trappe de visite pour ce qui constituera le grenier. Puis il faudra s'attaquer au rez-de-chaussée et à l'escalier. Un mur viendra soutenir les poutres et une cage d'escalier permettra d'isoler le rez-de-chaussée du premier étage.
Il faut noter aussi que les menuiseries seront changées à l'identique fin janvier 2018.

Communauté de Communes Armagnac Adour

Délibération pour le transfert de charges
Monsieur le Maire donne lecture de la lettre du Président de la Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA)

Lors de la création de la CCAA, les recettes transférées étaient égales à 88 157 €. Les dépenses transférées (dernière modification en 2016) s'élevaient à 71 119.64 €. L'attribution de compensation positive de la commune était donc de 17 037.36 €. Les compétences « Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » et « Plan Local d'Urbanisme intercommunal » vont générer un transfert qui tient compte du nombre d'habitants et de logements pour un montant de 909.15 €.
Pour la GEMAPI, le montant de 1 593.61 € s'appuie sur celui demandé par le syndicat, pondéré par des coefficients liés au nombre d'habitants et à la surface des bassins versants.
Le nouveau total des dépenses au 01 janvier 2018 sera donc de 73 622.40 €.
La nouvelle attribution de compensation positive deviendra donc 14 534.60 €.
1Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal délibère à l'unanimité et décide d'accepter le transfert de charges avec 88 157 € en recettes, 73 622.40 € en dépenses et donc une attribution de compensation positive de 14 534.60 € à compter du 01 janvier 2018.

Délibération pour la proposition de délégués au SIEBAG et au SMGAA

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la prise de compétences GEMAPI et Eau (production/transport/distribution) au 1er janvier 2018 par la Communauté de Communes Armagnac Adour. Le Président de la CCAA nommera les délégués pour la commune de Saint-Mont, par représentation/substitution, au Syndicat Intercommunal des Eaux du Bas Adour Gersois (SIEBAG) et au Syndicat Mixte de Gestion de l'Adour et de ses Affluents (SMGAA).
Le Maire lit le mail du Président qui lui demande de lui proposer des délégués.
Le Maire souhaite que les délégués actuels soient reconduits dans leur mission.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de proposer au Président de la Communauté de communes Armagnac Adour les délégués suivants :
1
2

Syndicats	Titulaires	Suppléants
S.I.E.B.A.G	Christian TOLLIS	Sébastien FAURE
S.M.G.A.A.	Nathalie LA-PORTE	Murielle RI-GAUD

Vœux du Maire

La date est fixée au dimanche 7 janvier 2017, au foyer.
Il est décidé aussitôt de planifier les préparatifs. Geneviève LABORDE commandera 15 galettes, 15 gâteaux des rois et 250 mignardises aux Charmettes. Nathalie HARDUYA s'occupera des commandes à Carrefour fruits, chocolats, boissons ….
Il est décidé de se retrouver le dimanche matin dès 11h00 pour préparer la salle.

Point sur les commissions

Budget et Finances : Président - Joël BOUEILH
Suite à la fusion des perceptions de Riscle, Plaisance-du-Gers et Marciac (donc fermeture de Riscle et de Marciac), le percepteur de Riscle, qui a obtenu le diplôme adéquat en mai 2017 officiera à Plaisance-du-Gers.

Environnement : Protection et cadre de vie : La Présidente Geneviève LABORDE.
Des containers sont installés au nouveau lotissement mais il faudra intervenir pour enlever les cartons. Ces derniers doivent être portés à la déchetterie et une lettre d'information sera adressée à ces nouveaux arrivants. Toutefois, en attendant, les employés communaux évacueront ces cartons.

En direct du conseil municipal (suite)

Environnement : Protection et cadre de vie : La Présidente Geneviève LABORDE.
1Des containers sont installés au nouveau lotissement mais il faudra intervenir pour enlever les cartons. Ces derniers doivent être portés à la déchetterie et une lettre d'information sera adressée à ces nouveaux arrivants. Toutefois, en attendant, les employés communaux évacueront ces cartons.

Environnement : Embellissement et plantations : Présidente Isabelle LABRUFFE
Isabelle LABRUFFE signale que lundi elle ira à AUCH chercher le prix obtenu par le village lors de sa participation au concours des villages fleuris. Elle sera accompagnée.

Social : Président Sébastien FAURE.
Sébastien FAURE évoque la situation de personnes suivies par l'A.S.S.M.
Les bénéfices du repas solidaires ont été reversés comme convenu : Solidarité Laïque pour l'achat de kits pédagogiques pour les enfants de Saint-Martin, et aux pompiers pour aider les équipes qui ont souffert pendant l'ouragan Irma.

Prévention des risques : Présidente Christine BOUEILH
Le problème de sécurisation des communaux contre les inondations est évoqué (il faut mettre en place une signalétique). Le Maire rajoute qu'une décharge sauvage a été constatée près de l'aire des camping-cars.

Gestion du Personnel : Président Michel PETIT
Les évaluations de fin d'année sont programmées pour lundi 18 décembre 2017.

Travaux : Président Jean-Pierre JEGUN.
Ce point a été traité précédemment.

Aménagement et cadre de vie – Loisirs - Tourisme : Présidente Nathalie HARDUYA
Les corvées pour le chemin de randonnée reprendront aux beaux jours. Les gravats constatés aux communaux pourraient servir pour remblayer les ornières du

Au 1er janvier 2018, la communauté de communes Armagnac Adour n'aura plus la compétence « Promotion du Tourisme ». Elle l'a transférée au Pays Val d'Adour. Un office de tourisme du Pays Val d'Adour a été créé sous forme associative à Marciac le mercredi 6 décembre 2017. Au départ, il s'agissait de trois collèges de six membres (élus, personnes morales ou physiques ou associations, socio-professionnels). Vu le nombre de candidatures, il a été décidé d'augmenter à douze membres le nombre de personnes par collège. Murielle RIGAUD a été élue. Pour les élus, le collège sera composé de quatre membres du conseil syndical issus d'Armagnac Adour, de quatre membres du conseil syndical issus de Bastides et Vallons du Gers, de quatre membres du conseil syndical issus d'Adour Madiran.
Ce conseil d'administration se réunira le lundi 18 décembre 2017 à 20h30 à Marciac.

Questions diverses

Lotissement Jean Labaque
Christian TOLLIS demande quelle sera la signalisation à mettre en place. Le maire lui rappelle la délibération qui a fixé le nom de la rue : Jean Labaque. Il faut donc faire confectionner une ou deux plaques pour ce nom. Des numéros de 1à 11 seront posés, les immeubles étant les 1 et 2 (chaque appartement étant identifié par une lettre A, B, C et D
Le problème du stationnement sur la route de Belair est évoqué. Il faudra attendre la fin des travaux de voirie pour prendre une position.
Le maire rappelle aussi que le Toit Familial va rétrocéder cette voie, et que lui-même la transfèrera à la C.C.A.A. puisqu'il s'agit d'une voie communale.

Divers Joël BOUEILH rappelle qu'il faudra arranger le chemin de Saint-Aubin, puisque ce dernier est resté chemin rural. En effet, le Maire précise que ce chemin ne dessert aucune habitation puisque la maison est maintenant tout à fait abandonnée. Le chemin n'a donc pas été transféré à la C.C.A.A.

En direct du conseil municipal (suite)

Mercredi 12 février 2018

L'an deux mil dix-huit et le douze février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Michel PETIT, Maire. Christian TOLLIS a été désigné secrétaire de séance. La secrétaire, Ghislaine DAMBLAT, assistait à la séance.

M. le Maire ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente le bilan de la commission d'appel d'offres qui s'est tenue le jeudi 8 février 2018 à la mairie de Saint-Mont en présence de M. DODEMAN.

Puis il précise que l'offre de l'entreprise BIANCHI sans la variante ne peut pas être prise en compte car ce dernier émet des réserves sur la prestation de la consultation. Enfin, il demande aux membres présents de se prononcer.

Après avoir écouté l'exposé du Maire, le conseil municipal délibère à l'unanimité et décide : de choisir pour **le lot 1** (échafaudages – Maçonnerie – Pierre de taille), la **SARL TMH** sise 25, avenue Mirieu de Labarre – 33140 VILLENAVE D'ORNON à dont l'offre s'élève à **99 692.92 €** ; de choisir pour **le lot 2** (charpente – couverture), **la SAS CHEVRIN –GELI** sise ZA Fendeille – BP 31353 – 11493 CASTELNAUDARY CEDEX - dont l'offre s'élève à **42 601.34 € HT** ; de choisir pour **le lot 3** (vitraux), la **SARL L'Art du vitrail – J.F. BORDENAVE** sise 97, chemin de la Princesse – 33700 MERIGNAC - dont l'offre s'élève à **10 608.02 €** ; d'autoriser M. le Maire à signer les actes d'engagement ; de prévoir l'inscription de cette dépense au budget primitif 2018 ; d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la deuxième tranche de travaux de réhabilitation de l'église Saint Jean-Baptiste de Saint-Mont relative à la restauration de la façade occidentale et du chevet et à mandater la somme relative à ces travaux.

Rapport des 5 ans de la CCAA sur l'évolution des attributions de compensation au regard des dépenses liées à l'exercice des compétences

M. PETIT présente le rapport de la CCAA sur l'évolution des attributions de compensation des 5 dernières années qui a été envoyé par mail à tous les conseillers.

Achat de la parcelle AR 235 au village

Vote : 8 voix pour et 2 abstentions.

Délibération :

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2017-048 du 13 décembre dernier relative à la mise en vente de la parcelle AR 235 sise au cœur du village pour une superficie de 273 m² et au souhait du Conseil Municipal de l'acquérir afin d'y créer un jardin public.

Puis, il fait part de ses entretiens avec les trois propriétaires : MMES BOUEILH Eliane épouse MORATELLO, BOUEILH Josette épouse COURTADE et BOUEILH Bernadette.

Après avoir écouté l'exposé du maire, le conseil municipal délibère à l'unanimité et décide : de fixer la valeur vénale de la parcelle AR 235 à acheter à 12 € par m² soit 3 276 € ; d'acquérir la parcelle AR 235 d'une superficie de 273 m² de MMES BOUEILH Eliane épouse MORATELLO, BOUEILH Josette épouse COURTADE et BOUEILH Bernadette au prix de de 3 276 € (trois mille deux cent soixante-seize euros) ; de concrétiser l'acquisition par un acte à la forme administrative ; de choisir le troisième adjoint au maire, pour représenter la commune et signer l'acte de vente ; d'autoriser M. le Maire à engager la dépense avant le vote du budget primitif 2018 dans le cadre du quart des crédits ouverts en dépenses d'investissement de l'exercice 2017 ; de prévoir l'inscription de cette dépense au budget primitif 2018 ; d'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet et à mandater la somme relative à l'achat.

Travaux à la maison communale

M. le Maire donne la parole à Jean-Pierre JEGUN. Les travaux se passent très bien et la commission a bien avancé. Tout l'intérieur a été démoli. Une isolation phonique sera mise en place. Les fenêtres ont été posées ce jour. Puis, il demande s'il faut conserver l'ancien carrelage.

Choix du conseil : Achat d'un nouveau qui serait plus facile à entretenir plus tard.

Geneviève LABORDE fait part de la requête pour l'installation d'un éclairage qui descendrait sur les tables afin de bien éclairer l'espace de travail.

Michel PETIT rencontre l'électricien Thierry LABRUFFE jeudi à 9 heures. Il propose à

Il propose à ceux qui le souhaitent d'y assister.
Elle préconise une rencontre avec toutes les associations pour fixer les règles de la future utilisation du local.Jean-Pierre JEGUN clôture par le fait que ce chantier est une belle aventure.

Communauté de Communes Armagnac Adour (délibération pour le transfert de charges)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2017-050 du 13 décembre dernier relative au transfert de charges auprès de la Communauté de Communes Armagnac Adour. Puis, il fait part de la nécessité de l'abroger car le rapport d'évaluation des charges n'avait pas été transmis. M. le Maire précise qu'il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur : le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 15 janvier 2018. la modification des attributions de compensation après transfert de charges

1. L'évaluation des charges transférées :
-Pour la compétence PLUI.
Le montant global porté sur la dépense est de 20 000 euros (hors frais de mise en place). La commission a travaillé sur plusieurs hypothèses à savoir : Un calcul fondé sur le seul critère de la population Un chiffrage pour moitié sur la population et pour moitié sur le nombre total de logements Le principe retenu par la CLECT est le suivant :➢ 50% le poids de la population et 50% le nombre total de logements.

La charge financière transférée pour la commune de SAINT-MONT est de 909,15 € (cf le tableau de la CLECT)
Pour la compétence GEMAPI.
Le montant global transféré est de 34 890.71 euros. La commission a travaillé sur plusieurs hypothèses, à savoir : Un scénario reprenant à 100% les cotisations fixées par les syndicats aux communes (cf budget 2018) Un calcul basé pour moitié sur les cotisations 2018 des syndicats et pour moitié sur la population Un chiffrage fondé pour un tiers sur les participations 2018 des syndicats, un tiers sur la population et un tiers sur la superficie des bassins versants Le principe retenu est : un tiers sur les participations 2018 des syndicats, un tiers sur la population et un tiers sur la superficie des bassins versants. La charge financière transférée pour la commune de SAINT-MONT est de 1 593,61 € (cf le tableau de la CLECT)
Le calcul des attributions de compensation.
Le principe de la fixation libre des attributions de compensation a été retenue (et non le régime de droit commun). Ainsi, compte tenu du rapport de la commission des charges transférées, la nouvelle attribution de compensation positive pour la commune de SAINT MONT est de 14 534,60 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, décide : D'abroger la délibération n° 2017-050 du 13 décembre 2017 ; D'approuver le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 15 janvier 2018 ; D'approuver les montants des attributions de compensation définitives après transfert de charges telles que décrites dans le tableau joint ; D'autoriser Mr le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Point sur les commissions

Budget et Finances : Président - Joël BOUEILH
Il présente le bilan de l'année 2017 sous forme de tableaux. Le résultat est de 185 978.04 €. Puis il ouvre le débat d'orientation budgétaire.
Sont choisis en investissement les projets suivants : La fin de la première tranche de l'église reprise dans les RAR à hauteur de 49 102.38 € ; La deuxième tranche de l'église pour 200 000 € ; L'étude reprise dans les RAR à hauteur de 10 920 € auxquels seront rajoutés 1 000 € ; La Maison Associative reprise dans les RAR à hauteur de 28 080 € auxquels seront rajoutés 10 000 € ; L'abri touristique pour 5 000 € ; Le mur du cimetière pour 3 000 € ;
L'achat de parcelles (2 500 € pour le cimetière et 3 500 € pour le jardin public) ; 2 000 € seront pour les achats et 1 000 € pour les illuminations ; 5 000 € seront prévus pour l'achat de pots et de plantes pour le nouveau parking devant le foyer rural ; L'aménagement du parking du foyer rural, vu qu'il y a beaucoup de terrassement et le busage du fossé sera fait par une entreprise. Le montant prévu sera de 23 000 €.
Monsieur le Maire fait part du projet d'aménagement du parking du foyer rural sur la parcelle acquise l'an passé.
Puis, il fait présente le devis établi par la STPAG sise à Valence-sur-Baïse. Il a contacté cette société car c'est celle qui a été choisi pour l'aménagement du parc du Monastère. Ils ont proposé des travaux groupés et donc le coût est plus intéressant car il n'y aura pas le déplacement.
Après avoir écouté l'exposé du maire, le conseil municipal délibère à l'unanimité et décide :
de valider le devis de la STPAG de Valence-sur-Baïse du 6 février dernier pour un montant de 18 855.60 € HT ; d'autoriser M. le Maire à signer le devis et à engager la dépense avant le vote du budget primitif 2018 dans le cadre du quart des crédits ouverts en dépenses d'investissement de l'exercice 2017 ;

de prévoir l'inscription de cette dépense au budget primitif 2018 ;
d'autoriser le maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet et à mandater la somme relative à ces travaux.

Environnement : Protection et cadre de vie : La Présidente Geneviève LABORDE.

Elle fait part de l'éboulement d'une partie du mur du cimetière et du chemin de circulation. Nathalie HARDUYA évoque le problème des arbres qui risquent de tomber sur les tombes. Elle propose de les couper.

Environnement : Embellissement et plantations : Présidente Isabelle LABRUFFE

Elle est déléguée pour l'aménagement de la haie et l'embellissement du parking du foyer.

Social : Président Sébastien FAURE.
Deux administrés qui ont été hospitalisés.
Michel PETIT évoque l'arrivée à échéance du contrat de la locataire du logement du rez-de-chaussée du presbytère le 30 juin 2018.

Prévention des risques : Présidente Christine BOUEILH
M. le Maire évoque le problème du stationnement de deux véhicules sur la voie de Bélair et la dangerosité. Il a reçu deux mails pour lui signaler la difficulté de se croiser à ce niveau. Un mot sera déposé sur le pare-brise des deux véhicules.

Christine BOUEILH souhaite remplacer son fils Xavier COURTADE qui a quitté la commune par Pauline ICART. Accord TOUS.

Gestion du Personnel : Président Michel PETIT
Andy OLIVEIRA-VEIGA est en arrêt maladie.

Travaux : Président Jean-Pierre JEGUN.
Déjà traité au point 4.

Aménagement et cadre de vie – Loisirs - Tourisme : Présidente Nathalie HARDUYA
La fête du vin arrive, il faut prévoir la randonnée et donc des travaux d'entretien en corvée (mettre du gravier, réparer le petit pont et les escaliers). Jean-Pierre JEGUN précise qu'il a beaucoup de travail avec maison associative. La date est fixée au 4 mars 2018 à 9 H.
Une réunion de sa commission sera programmée avec la SPSM pour les journées du du patrimoine.

Questions diverses
Le lotissement de Jean LABAQUE. Projet de modification du permis de construire.
Geneviève LABORDE évoque le problème de la construction d'un nouveau bâtiment locatif de deux étages à la place de la première maison.

Les logements sont jolis.

Les vœux. Communication des courriers et liste des mails.

La séance est levée à vingt-trois heures et quinze minutes (23 H 15).

Les comptes rendus exhaustifs des conseils municipaux sont affichés sur les panneaux de la Mairie

Informations Municipales

Cartes d'identité : Elles ne se font plus à la Mairie de Saint Mont.
Vous devez vous adresser aux communes agréées : Nogaro, Plaisance ou Aire sur Adour.
Pour gagner du temps vous pouvez préparer votre dossier par internet sur le site ANTS ou WWW.gers.gouv.fr

C'est identique pour les **passeports.**

Cartes grises : toutes les démarches se font sur internet WWW.gers.gouv.fr quand vous achetez ou vendez à un particulier.
Sinon c'est le garage qui s'en occupe.

Inscription sur les **listes électorales** : vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 pour vous inscrire

Saint-Mont sous la neige

Mercredi 28 février le village de Saint Mont s'est recouvert d'une jolie pellicule de neige. Ci-dessous quelques photos de cet épisode neigeux.

Agenda hiver/printemps

11 mars	SPSM	Eglise/ Foyer	Chœur à coeur
24/25 mars 2018	Foyer	Saint Mont	Fête du Vin
8 avril	Joyeux Compagnons	Foyer	Repas
14 avril	SPSM	Foyer	Spectacle François Grand Clément
25 mai	Joyeux Compagnons	Foyer	Belote
22/23/24 juin	Foyer	Foyer	Fête du village
28 juillet	Foyer	Le Cos	Fête du Cos
12 août	Association Pêche	Foyer	Concours de pêche
15 et 16 septembre	Commission Tourisme	Saint Mont	Journées du patrimoine
20 septembre	Joyeux Compagnons	Les Communaux	Transhumance
13 octobre	ASSM	Foyer	Repas Solidaire

Vous pouvez louer le foyer de Saint Mont.

La location est **gratuite** pour tous les habitants et les sociétés de Saint Mont. Le prix de location est de **150 €** du vendredi après midi au dimanche après midi. Une caution de 200 € vous sera demandée ainsi qu'une location de 10€ pour 50 couverts si besoin est.

Réservations :

Geneviève Laborde : 05 62 69 62 80
ou laborde.genevieve32@gmail.com

Le Petit Saint-Montais
est la revue du
Foyer Rural de SAINT-MONT.
Directrice de la publication :
La Présidente du Foyer Rural,
Geneviève Laborde
Tél : 05 62 69 62 80 ou 06 13 04 85 77

Imprimerie Spéciale
SAINT-MONT

Photos : Kiki Boueilh, Chrystal Leymarie, Marie-Laure Moulié, Fabrice Courtade, Isabelle Labruffe, Geneviève Laborde, Sylvain Cantau. Romain Courtade, Alain Lanave, Claude Jauze